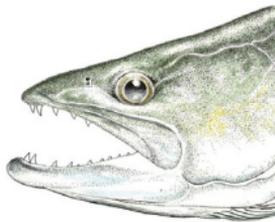


LES MINIGUIDES

Les poissons des lacs et des fleuves

Poissons des lacs et des fleuves

Dans les eaux calmes des fleuves et des lacs, vit une multitude d'espèces de poissons. Sous la surface, les poissons fourrage assurent la nourriture des espèces prédatrices.



Observez sans bouger, vous aurez peut être la chance de les découvrir !



Poissons à 1 nageoire dorsale courte.



Poissons à 1 nageoire dorsale longue ou arrondie.



Poissons à 2 nageoires dorsales étendues, plus ou moins fusionnées, la première parfois épineuse.



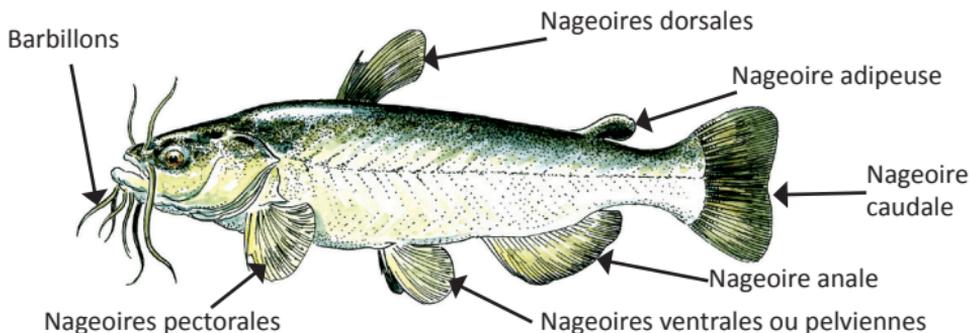
Poissons sombres avec des barbillons*.



Poissons à l'allure de serpent.



Poissons de forme allongée, à bouche aplatie.



Barbillons: filaments tactiles et mobiles pouvant être observés autour de la bouche.

Brème commune (Abramis brama)

30 à 70 cm / 500 g à 2 kg

Poisson typique des eaux dormantes et tièdes de la plaine, la brème navigue en bancs le long des rives. Elle fouille la vase avec sa bouche, soulevant un nuage qui signale sa présence.

Aspect : corps très aplati latéralement, précédé d'une petite tête et recouvert d'un épais mucus. La bouche, dépourvue de barbillons*, peut s'étirer en forme de tube (protractile).

Couleur : le vert-bronze du dos s'éclaircit sur les flancs. Les nageoires sont grises.



Brème bordelière (Blicca bjoerkna)

20 à 35 cm / 300 g à 1 kg

La brème bordelière vit en bancs. Elle se nourrit de larves d'insectes, de mollusques et de fragments végétaux. Elle a un comportement alimentaire davantage filtreur que fouisseur (distinction majeure avec la brème commune).

Aspect : corps comprimé latéralement. Elle ressemble à la brème commune, dont elle diffère cependant par sa coloration plus blanche, un œil de plus grand diamètre et une nageoire anale plus courte.



Couleur : blanchâtre, les nageoires ventrales sont rougeâtres à la base en dehors de la période de reproduction.

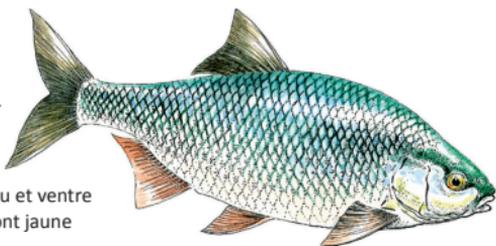
Gardon (*Rutilus rutilus*)

25 à 30 cm /max 500 g

Le gardon est certainement le poisson le plus commun des eaux calmes : vivant en bandes, il se nourrit essentiellement d'algues et de végétaux tendres. Il parvient à se reproduire même dans des conditions délicates et ses populations colonisent rapidement les sites dépeuplés (après une pollution par exemple).

Aspect : corps aplati latéralement couvert de grandes écailles et nageoire dorsale située à l'aplomb des pelviennes.

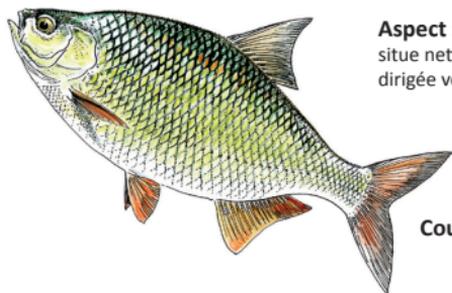
Couleur : flancs gris argentés, dos vert-bleu et ventre blanc. Les nageoires pelviennes et anales sont jaune orangé et l'iris de l'oeil est rouge.

**Rotengle** (*Scardinius erythrophthalmus*)

20 à 30 cm /300 g à 1 kg

Le rotengle ressemble beaucoup au gardon. En été, il se tient souvent près de la surface pour gopher les insectes et les graines qui tombent dans l'eau.

Aspect : corps haut doté d'un dos bombé. La dorsale se situe nettement en arrière des pelviennes et la bouche est dirigée vers le haut.



Couleur : nageoires rouges et oeil à reflets dorés.

Ablette (*Alburnus alburnus*)

10 à 18 cm /20 à 50 g

L'ablette vit en bancs, en pleine eau. Elle affectionne les eaux claires des grands cours d'eau, les canaux, les lacs, les gravières et retenues. L'ablette est une source de nourriture importante pour les poissons carnassiers, elle joue un rôle écologique fondamental dans la chaîne alimentaire des prédateurs.

Aspect : corps fin, comprimé latéralement, couvert d'écailles peu adhérentes. La bouche est nettement dirigée vers le haut.



Couleur : argentée et brillante. Le dos est gris-bleu, les nageoires sont grisées.

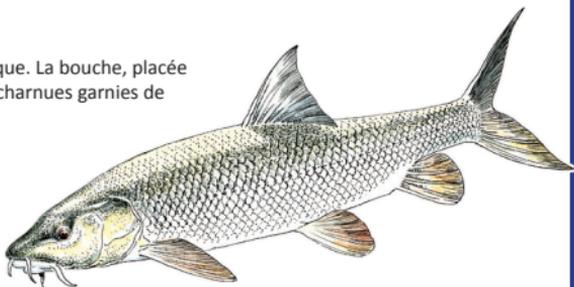
Barbeau fluviatile (Barbus barbus)

30 à 80 cm / 5 à 7 kg

Le barbeau vit en banc pouvant comprendre plusieurs dizaines d'individus. Il passe l'été dans les embâcles des berges. En hiver, il se réfugie dans les fosses profondes. Il nage en permanence à contre-courant pour se stabiliser. Il a une préférence pour les eaux vives, se postant à la limite des forts courants pour se nourrir.

Aspect : corps de forme cylindrique. La bouche, placée sous la tête, est bordée de lèvres charnues garnies de quatre barbillons.

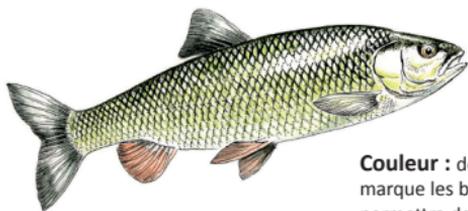
Couleur : brun-vert sur le dos et jaunâtre sur le ventre.



Chevesne (Leuciscus cephalus)

30 à 80 cm / 350 g à 6 kg

Le chevesne s'adapte à de nombreux types d'habitats. Il tolère des valeurs élevées de température de l'eau (30 °C) si les conditions d'oxygénation sont bonnes, ainsi qu'une certaine dégradation de la qualité de l'eau et de l'habitat.



Aspect : corps fuselé, de section presque ronde. La tête massive se termine par museau rond que surmonte une bouche largement fendue dépourvue de barbillon.

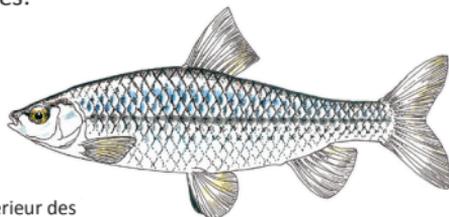
Couleur : dos brunâtre et ventre blanc. Le liseré sombre qui marque les bords libres de la dorsale et de la caudale vous permettra de reconnaître le chevesne à coup sûr.

Pseudorasbora (Pseudorasbora parva)

5 à 11 cm / 10 g

On le rencontre essentiellement en eau stagnante, mais il peut être présent également en eau courante. Il est opportuniste et possède une tolérance aux conditions environnementales extrêmes.

Aspect : corps allongé et à la mâchoire inférieure très proéminente, nageoires dorsale et anale courtes.

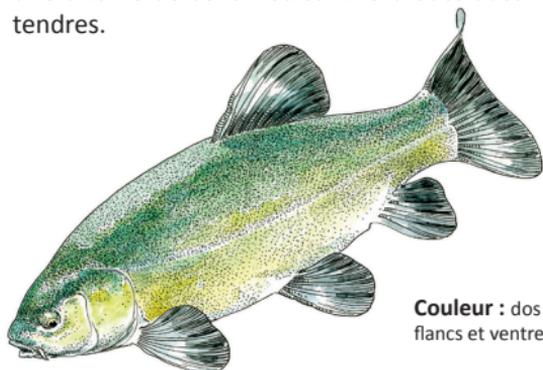


Couleur : croissant foncé sur le bord postérieur des écailles, et présence d'une bande brune sur les flancs (notamment chez les juvéniles).

Tanche (Tinca tinca)

30 à 70 cm / 500 g à 1 kg

Les rivières lentes, les étangs peu profonds, à fond de vase et riches en végétation, constituent l'habitat typique de la tanche. Le plus souvent solitaire et discrète, elle entre en activité essentiellement à la tombée de la nuit. Elle s'envase durant la période froide pour réapparaître dès les premiers beaux jours. La tanche recherche les animalcules de fond en fouillant le sédiment sur une dizaine de centimètres. Elle broute aussi les végétaux, préférant les plus tendres.



Aspect : corps trapu couvert de petites écailles enduites d'un épais mucus. Deux barbillons garnissent la commissure des lèvres.

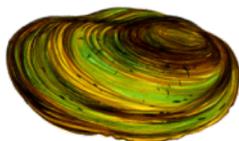
Couleur : dos vert brun prenant des reflets cuivrés sur les flancs et ventre jaunâtre.

Bouvière (Rhodeus amarus)

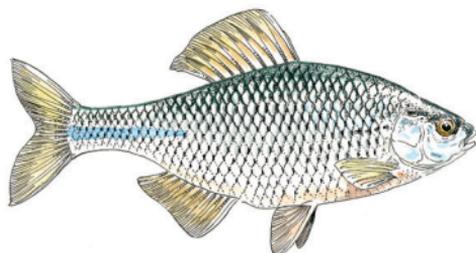
5 à 10 cm / 8 à 10 g

La bouvière vit en bandes dans les eaux lentes ou stagnantes, à fond de vase, où les moules (anodontes) sont abondantes. C'est une espèce phytophage (algues vertes, filamenteuses et diatomées) et également détritivore.

Aspect : corps aplati latéralement recouvert de grandes écailles. La ligne latérale est très brève (sur 5 ou 6 écailles).



Anodonte



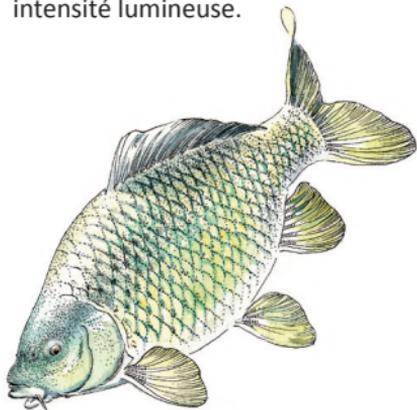
Couleur : dos gris-vert, ventre à reflets rosés et arrière des flancs marqué d'une bande bleutée.

Ce sont les particularités liées à son mode de reproduction qui confèrent à la bouvière tout son intérêt : en mai-juin, la femelle développe un tube de ponte lui permettant de déposer une quinzaine d'œufs à l'intérieur de la coquille d'une moule (anodonte). Les alevins demeurent ainsi à l'abri, durant plusieurs semaines.

Carpe commune (Cyprinus carpio)

50 à 150 cm / 10 à 35 kg

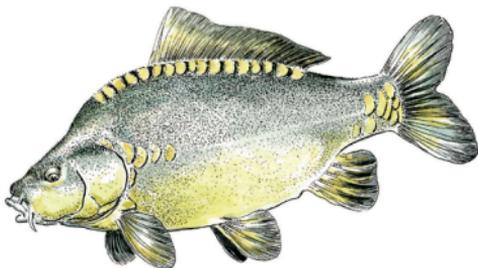
La carpe commune fréquente les eaux tièdes ou chaudes, stagnantes (lacs, étangs, bras morts, prairies inondées, réservoirs) ou s'écoulant lentement. Elle recherche les fonds sablonneux ou vaseux et affectionne les habitats riches en végétation. Espèce fuyant la lumière, elle sélectionne les habitats à faible intensité lumineuse.



Aspect : corps allongé, épais, couvert d'écaillles. La bouche porte quatre barbillons* et peut s'allonger en un tube qui lui permet d'aspirer les aliments. Le premier rayon de la dorsale et celui de l'anale, durs et dentés, ressemblent à de véritables scies.

Couleur : dos brun, flancs aux reflets cuivrés et ventre jaune.

Les sélections successives ont donné naissance à diverses races destinées à la consommation : corps plus élevé, squelette et écaillure réduite, la carpe miroir n'a que quelques écailles et la carpe cuir en est entièrement dépourvue, leur croissance est souvent plus rapide.

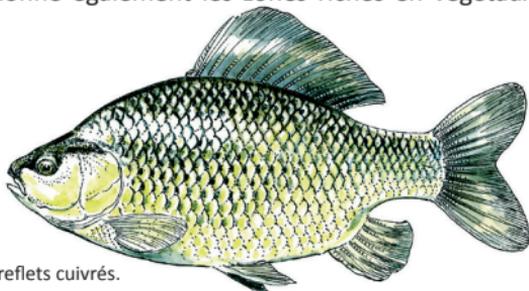


Carassin (Carassius carassius)

20 à 35 cm / 1 à 2 kg

Le carassin commun recherche les eaux chaudes (15 à 20 °C) et supporte jusqu'à 30 °C et plus. Il affectionne également les zones riches en végétaux aquatiques.

Aspect : cousin proche du poisson rouge, le carassin ressemble à une petite carpe. Il s'en distingue par sa bouche dépourvue de barbillon* et dirigée vers le haut.

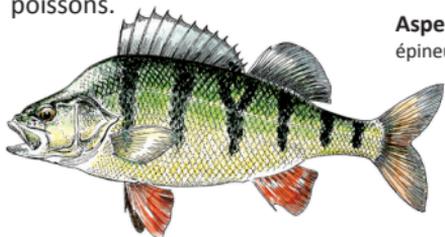


Couleur : corps brun à reflets cuivrés.

Perche (Perca fluviatilis)

15 à 50 cm / 500 g à 2 kg

On la retrouve particulièrement à proximité de fonds accidentés ou d'obstacles immergés lui offrant des caches idéales. Les jeunes vivent en bancs denses, les gros sujets étant quant à eux souvent solitaires. Les perches recherchent, en bandes organisées, des proies de diverses tailles : invertébrés, alevins et poissons.



Aspect : corps rugueux doté d'une première dorsale épineuse.

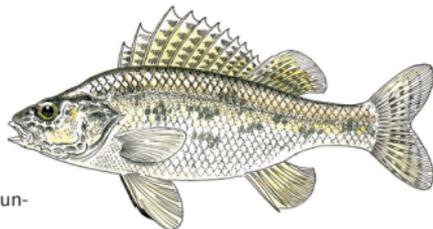
Couleur : la perche se reconnaît aisément aux bandes noires qui strient ses flancs. Ses nageoires ventrales, anales et caudale sont rouges.

Grémille (Gymnocephalus cernuus)

5 à 10 cm / 20 à 40 g

La grémille vit en groupes dans les eaux stagnantes ou lentes, à fond de sable ou de limon. Carnivore, elle consomme des larves diverses. La grémille est essentiellement active la nuit, ses capacités de nage sont réduites.

Aspect : corps fuselé, rugueux au toucher, surmonté de deux dorsales, la première épineuse, la suivante souple.



Couleur : ensemble du corps sombre, brun-verdâtre, taché de brun foncé.

Sandre (Stizostedion lucioperca)

40 à 110 cm / 10 à 18 kg

Le sandre occupe des eaux calmes et profondes. Fuyant la lumière, son activité est surtout crépusculaire et nocturne. Les sandres, jusqu'à 2 kg, vivent en bancs et chassent ainsi les petits poissons à la façon d'une meute sur des distances parfois importantes. Les plus gros sujets demeurent solitaires.



Aspect : corps élancé, rugueux au toucher, précédé d'une tête allongée. La bouche, largement fendue est armée d'une dentition forte comprenant six « canines »

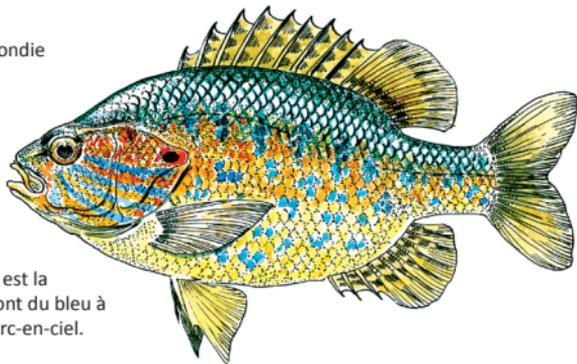
Couleur : brun-vert, couleurs sombres.

Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*)

8 à 23 cm / 110 à 350 g

La perche-soleil colonise les eaux stagnantes ou lentes et tout courant l'éliminera irrémédiablement. Elle vit en bancs, sauf à l'époque de la reproduction, période durant laquelle les mâles s'isolent sur les nids. Très vorace, elle s'attaque à des proies de toutes tailles (vers, invertébrés, alevins). Mâle ou femelle ? : cherchez la tâche rouge marquant l'extrémité de l'opercule. S'il y en a une, c'est un monsieur, s'il n'y en a pas, c'est une dame !

Aspect : corps aplati de forme arrondie

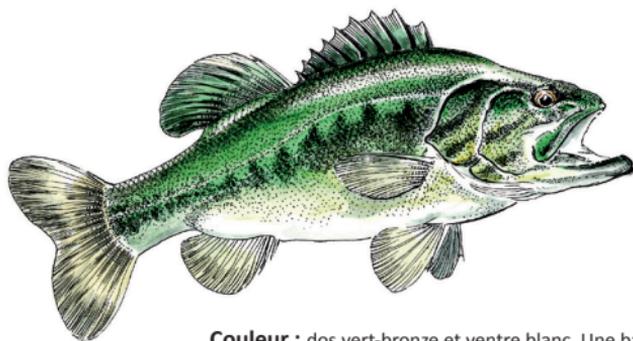


Couleur : l'apanage de ce poisson est la magnificence de ses couleurs qui vont du bleu à l'orangé. D'où son nom de perche arc-en-ciel.

Black-bass (*Micropterus salmoides*)

20 à 58 cm / 150 g à 3,6 kg

Le black-bass affectionne les eaux lentes ou stagnantes, bien enherbées, chaudes en été et tempérées en hiver. Il mange tout ce qui est consommable (insectes, vers, têtards...) avec une prédilection pour les petits poissons. Durant le printemps, le mâle prépare un nid en forme de cuvette où la femelle dépose ses œufs. La ponte est farouchement gardée par le mâle qui protège ensuite les alevins durant 2 à 3 semaines.



Aspect : corps de forme allongée et trapue. Le maxillaire inférieur déborde la mâchoire supérieure et l'un comme l'autre sont garnis de nombreuses dents.

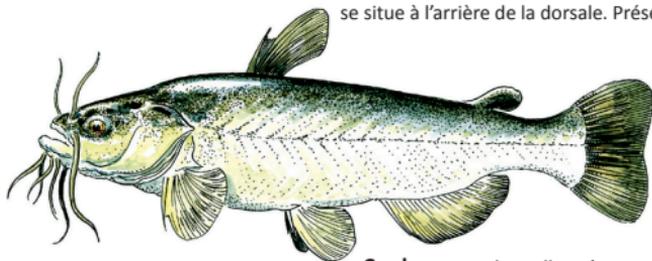
Couleur : dos vert-bronze et ventre blanc. Une bande sombre s'étend le long des flancs vert-olive à reflets argentés.

Poisson-chat (Ictalurus melas)

15 à 30 cm / 100 à 200 g

Les eaux calmes ou peu courantes et chaudes ont la préférence du poisson chat qui y vit sur le fond, se protégeant ainsi de la lumière. D'une résistance exceptionnelle il supporte les pires raréfactions d'oxygène et survit à un assec pour peu qu'il puisse s'ensémer. Il avale tout ce qui se mange, végétaux, vers, larves, alevins...

Aspect : corps à peau nue et ligne latérale saillante. Les rayons épineux et denticulés de la dorsale et des pectorales peuvent provoquer des piqûres douloureuses. Une petite nageoire adipeuse se situe à l'arrière de la dorsale. Présence de huit barbillons*.



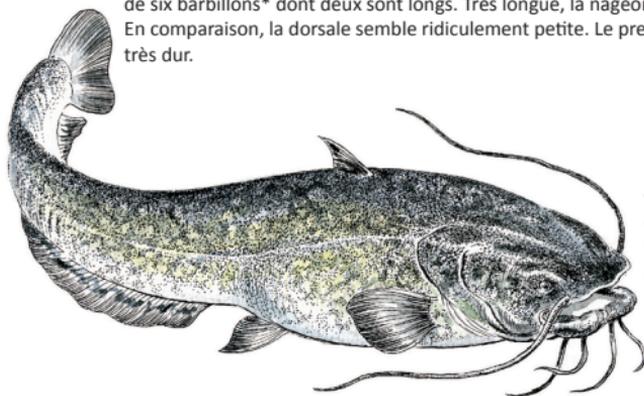
Couleur : sombre, elle présente des reflets cuivrés.

Silure (Silurus glanis)

1 à 3 m / 20 à 100 kg

Cette espèce affectionne les eaux calmes, troubles et profondes, des cours d'eau à courant lent, des bras morts, des lacs et retenues à fonds vaseux et accidentés. Ses postes de prédilection sont les fosses, les abords des piles de pont, les berges creuses, les grosses roches et les zones d'herbiers et de branchages immergés. Son activité est crépusculaire et surtout nocturne : il remonte alors vers la surface pour chasser.

Aspect : corps allongé, trapu dans sa partie antérieure et aplati latéralement au niveau de la queue. Sa peau nue lui donne un aspect gluant. La bouche largement fendue est garnie de six barbillons* dont deux sont longs. Très longue, la nageoire anale atteint la caudale. En comparaison, la dorsale semble ridiculement petite. Le premier rayon des pectorales est très dur.



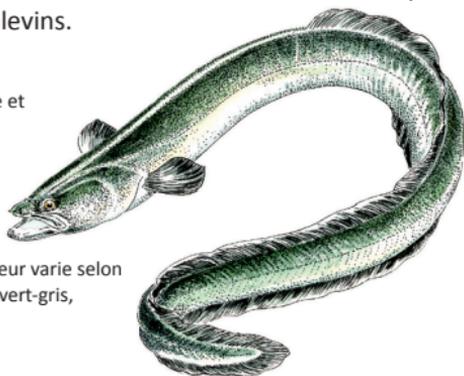
Couleur : corps gris marbré de taches plus sombres sur le dos et les flancs et ventre plus clair.

Anguille (*Anguilla anguilla*)

50 à 100 cm / 0,5 à 3 kg

L'anguille colonise tous les milieux tels que les marais, les rivières, les plans d'eau qui sont accessibles depuis le milieu marin ou les estuaires d'eau saumâtre. L'anguille fait partie des grands migrateurs. Elle se reproduit dans la mer des Sargasses : les larves rejoindront nos côtes au terme d'un voyage qui durera deux années. L'anguille poursuit sa croissance en eau douce durant 5 à 15 ans. Les anguilles ont une activité essentiellement crépusculaire ou nocturne. En eau douce l'anguille est carnassière et se nourrit de vers, larves diverses, petits poissons, œufs et alevins.

Aspect : le corps est serpentiforme et protégé par un mucus très épais.



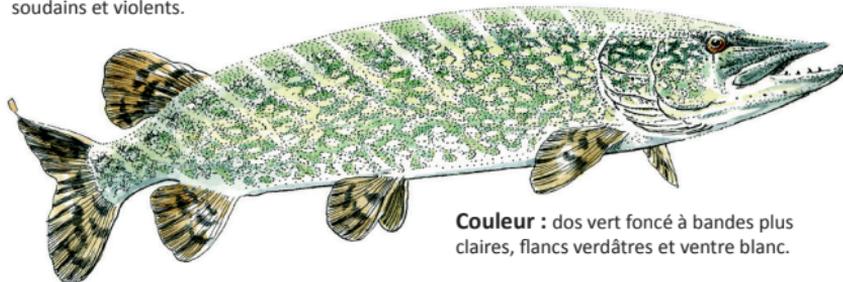
Couleur : dos sombre et ventre jaune, la couleur varie selon l'âge, s'éclaircissant à la maturité sexuelle (dos vert-gris, flancs aux reflets argentés et ventre blanc).

Brochet (*Esox lucius*)

50 à 140 cm / 2 à 24 kg

Ce redoutable prédateur affectionne les étangs riches en végétaux aquatiques mais vit aussi dans les fleuves et les canaux où il joue un rôle primordial dans la chaîne alimentaire. Solitaire, il se poste souvent en bordure d'obstacle pour chasser à l'affût. La ponte est précoce et s'effectue dans les zones peu profondes au printemps pendant les crues qui lui donnent accès à des prairies inondées.

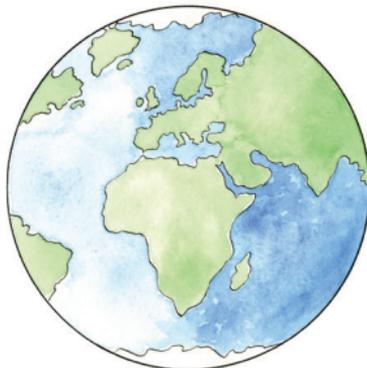
Aspect : corps très allongé, tête fendue d'une bouche très large (en forme de bec de canard), armée de 700 dents. La dorsale du brochet, placée au niveau de l'anale lui permet des démarrages soudains et violents.



Couleur : dos vert foncé à bandes plus claires, flancs verdâtres et ventre blanc.

Découvrir

c'est déjà agir !



Conception :
FDAAPPMA
69 / service
développement

Illustrations :
FNPF/V.
NOWAKOSWKI
FDAAPPMA69 /
J.GROSSON

2020

www.peche69.fr



GRANDLYON
la métropole